

AFFAIRE N° 2025/336

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION  
SEANCE DU 08 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 avril à 18 heures, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Date de convocation	Mardi 11 mars 2025
Nombre de membres en exercice	35
Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	1
Nombre de votants	27

Considérant les résultats des comptes administratifs 2024, considérant les résultats du compte de gestion 2024, considérant la délibération 2025/334 d'affectation des résultats 2024, le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique est invité à délibérer pour adopter le budget supplémentaire qui s'équilibre comme suit :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>EXPLOITATION</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 906 834,26	0,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 906 834,26
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	1 906 834,26	1 906 834,26
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	202 101,98	244 389,06
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 42 287,08	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	244 389,06	244 389,06
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	2 151 223,32	2 151 223,32

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction décident d'approuver la délibération « Budget supplémentaire 2025 » de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique.

**Délibération adoptée.**

Dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délais de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

*Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.*

**Le Président  
Laurent PEYRONDET**

